

CONSEIL DE L'EUROPE  
COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 30 mars 1967

Doc. 2200

ASSEMBLÉE CONSULTATIVE

Echange de vues officieux entre une délégation  
du Congrès des Etats-Unis et les membres de  
l'Assemblée Consultative

RAPPORT INTRODUCTIF

sur l'interdépendance de l'Europe et de  
l'Amérique du Nord dans les domaines  
tant économique et financier  
que scientifique et technique

(Rapporteur : M. GUSTAFSON) (1)

(1) M. GUSTAFSON a été désigné comme rapporteur  
par le Bureau de l'Assemblée le 26 janvier 1967.

"Plutôt que de voir en lui un rival, il faut le considérer comme un auxiliaire d'autant plus précieux que seul il permet de tirer un meilleur parti du travail productif et du bénéfique esprit d'entreprise."

(Paroles prononcées en 1791 par Alexandre Hamilton à propos du capital européen investi aux Etats-Unis)

"J'ai toujours bien marqué qu'à mon sens le concept d'un puissant partenariat atlantique ne pourra se concrétiser que lorsque l'Europe sera à même de mobiliser sa puissance économique pleine et entière, nous mettant ainsi en position de force pour discuter d'affaires industrielles avec nos partenaires atlantiques. Nul ici ne doit compter de la fidélité de la Grande-Bretagne à l'O.T.A.N. et à l'alliance atlantique. Mais j'ai toujours dit aussi que fidélité ne doit jamais signifier servilité. Encore moins doit-elle signifier un servage industriel en vertu duquel nous ne produirions en Europe que l'équipement classique d'une économie moderne, tout en devenant de plus en plus tributaires des grandes sociétés américaines pour l'équipement plus complexe qui fera la loi dans l'industrie au cours des années 70 et 80."  
(Paroles prononcées le 23 janvier 1967 par le Premier Ministre Harold Wilson dans son discours devant l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe)

"....en revanche, rien ne justifierait une tentative quelconque d'exclure les Américains - ils ont beaucoup trop à offrir. Mais il faut être leurs égaux."  
(The Economist, 16 avril 1966)

## I. Introduction

1. Le sujet du présent rapport est si vaste et si complexe qu'il est impossible d'en faire le tour dans un bref document introductif ou dans les quelques heures réservées à un échange de vues entre les membres du Congrès des Etats-Unis et ceux de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. Aux prises avec le dilemme qui consistait à condenser dans des limites raisonnables un sujet brûlant et fascinant d'une telle importance, notre rapporteur a choisi, après avoir consulté certains de ses collègues européens, de traiter les aspects actuels ci-après de l'interdépendance :

- a) le fossé technologique et l'"exode des cerveaux" ;
- b) les investissements de part et d'autre de l'Atlantique.

2. Bien qu'il s'agisse des relations entre l'Amérique du Nord et l'Europe, notre rapporteur a jugé bon de se limiter dans l'espace. Le présent document ne traite pas du Canada, dont les problèmes en la matière semblent analogues à ceux de l'Europe dans ses rapports avec les Etats-Unis. D'autre part, malgré l'intérêt de plus en plus grand que suscite la coopération technologique entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale d'une part, et l'Union soviétique de l'autre (intérêt exprimé par M. Kossyguine et d'autres), j'ai estimé que l'on gagnerait en l'occurrence à concentrer cette étude sur les relations des Etats-Unis avec l'Europe occidentale exclusivement.

Enfin, le mandat donné à votre rapporteur exclut l'examen des aspects politiques et militaires du sujet.

3. Le présent document a donc pour but :

- (1) de donner un aperçu de la situation actuelle dans les deux domaines susmentionnés (pages 2 à 8)
- (11) de discuter certains problèmes et de formuler des propositions (pages 8 à 13)

II. La situation en ce qui concerne le fossé technologique, l'exode des cerveaux et les investissements de part et d'autre de l'Atlantique

A. Fossé technologique et "exode des cerveaux"

4. La deuxième Conférence parlementaire et scientifique européenne, dont les résultats ont été examinés en mai 1966 par l'Assemblée du Conseil de l'Europe, a été suivie d'un certain nombre d'initiatives et de propositions récentes qui ont pour but de s'attaquer à ce problème. C'est ainsi que :

- a) M. Lyndon B. Johnson, Président des Etats-Unis d'Amérique, a désigné un comité chargé d'étudier les problèmes que pose l'écart technologique entre les Etats-Unis et l'Europe ;
- b) M. Harold Wilson, Premier Ministre du Royaume-Uni, a proposé la création d'une Communauté technologique européenne ;
- c) M. Fanfani, Ministre des Affaires Etrangères d'Italie, a proposé un plan Marshall européen pour la technologie et le Conseil de l'O.T.A.N. a constitué un comité spécial chargé d'étudier ses propositions ;
- d) L'O.C.D.E. a entrepris une étude objective du retard technologique dans huit secteurs de l'industrie ;
- e) La C.E.E. a convoqué, sur l'initiative du Gouvernement belge, une conférence ministérielle des Six pour le mois de mai 1967, en vue d'un examen approfondi des problèmes que posent les disparités technologiques ;
- f) Le Mouvement Européen tiendra à Bonn, les 21 et 22 avril, une Conférence d'étude sur "Les responsabilités de l'Europe envers elle-même", qui portera notamment sur la science et la technologie.

Il ne s'agit là que de quelques exemples des activités qui se déploient actuellement dans ce domaine. Les recherches mentionnées ci-dessus sont, en fait, d'une importance capitale, car il ne semble pas qu'il existe jusqu'ici d'étude complète et systématique de la question. Votre rapporteur a dû utiliser des statistiques de différentes origines, en sachant pertinemment qu'elles ne concordent pas toujours. Aussi le présent document n'est-il qu'un caractère préliminaire et votre rapporteur espère, qu'au cours du débat, nos amis américains nous fourniront des renseignements qui nous permettront d'avoir une idée plus nette de la situation réelle.

5. L'un des moyens utilisés pour essayer de mesurer le retard technologique consiste tout simplement à comparer les dépenses consacrées par les Etats-Unis et par l'Europe à la science et à la technologie. L'O.C.D.E. a publié en 1965 un rapport (1) sur la situation en 1962, où figuraient notamment :

- a) le nombre d'hommes de science, d'ingénieurs et de techniciens employés à la recherche et au développement dans certains pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis. (Les chiffres ont été arrondis).

		En pourcentage de la popula- tion active
Etats-Unis d'Amérique	1.600.000	10,4
Pays d'Europe occidentale (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, France, Rép. Féd. d'Allemagne)	518.000	4,6
parmi lesquels :		
Royaume-Uni	211.000	6,1
France	111.000	3,8
Rép. Féd. d'Allemagne	142.000	3,9

- b) le total des dépenses consacrées à la recherche et au développement (i) par personne travaillant directement à la recherche et au développement (R. et D.) et (ii) en pourcentage du produit national brut au prix du marché

	(i)	(ii)
Etats-Unis d'Amérique	\$ 9.400	3,1 %
Europe (comme ci-dessus)	\$ 2.500	
Royaume-Uni	\$ 3.400	2,2 %
France	\$ 2.400	1,5 %
Rép. Féd. d'Allemagne	\$ 2.000	1,3 %

(1) C. Freeman et A. Young : L'effort de recherche et de développement en Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Union soviétique, O.C.D.E. n° 19.561/novembre 1965. On ne dispose pas de chiffres plus récents, mais l'O.C.D.E. envisage d'en publier de nouveaux en septembre 1967.

6. L'échange de brevets et de techniques illustre également l'écart technologique. Il y a cinq ans, les Etats-Unis ont vendu à l'Europe cinq fois plus de brevets et de licences qu'ils ne lui en ont acheté. Le déficit de la "balance technologique des paiements" était alors de 200 millions de dollars. On l'évalue actuellement à 1 milliard de dollars environ.

7. Pour ce qui est de l'exode des cerveaux, l'O.C.D.E. a tenu registre de la migration survenue entre 1956 et 1961. Au cours de cette période, le Royaume-Uni a envoyé en moyenne chaque année 661 chercheurs et ingénieurs vers les Etats-Unis ; l'Allemagne 425, les Pays-Bas 136, la Suisse 134, la Suède 106, la France 82, la Norvège 78 et l'Italie 71.

C'est dans quelques petits pays d'Europe qu'en 1959, la proportion d'émigrants a été la plus forte parmi les diplômés des disciplines scientifiques et techniques. Elle représentait 15,1 % aux Pays-Bas, 16,2 % en Norvège et 17 % en Suisse. Pour les grands pays européens, la proportion était la suivante : France 0,9 %, République Fédérale d'Allemagne 8,2 %, Royaume-Uni 7,4 %, Italie 1,3 %.

8. Ces chiffres datent de 6 ans et il y a tout lieu de penser que l'exode s'est accentué. On estime que dans la seule industrie spatiale du Royaume-Uni, 1.300 spécialistes - dessinateurs, techniciens, chercheurs et ingénieurs - ont émigré l'an dernier et que sur ce chiffre les Etats-Unis en ont reçu plus de 500.

9. Les chiffres ci-dessus n'indiquent naturellement pas le nombre de retours et ne tiennent pas compte de la migration, faible mais sensible, des Américains vers l'Europe.

#### B. Investissements de part et d'autre de l'Atlantique

10. L'"Atlantic Institute" a publié l'an dernier une excellente étude de Christopher Layton sur les investissements "transatlantiques", laquelle nous a été d'un grand secours dans la préparation du présent document.

11. L'aide fournie au titre du Plan Marshall a été suivie d'un afflux de plus en plus grand de capitaux privés, en particulier sous la forme d'investissements directs dans l'infrastructure et l'équipement. Le tableau ci-après illustre l'évolution des investissements directs, tant en Europe que dans d'autres régions du monde.

Investissements directs des Etats-Unis à l'étranger  
à la fin de chaque année considérée (en millions de dollars)

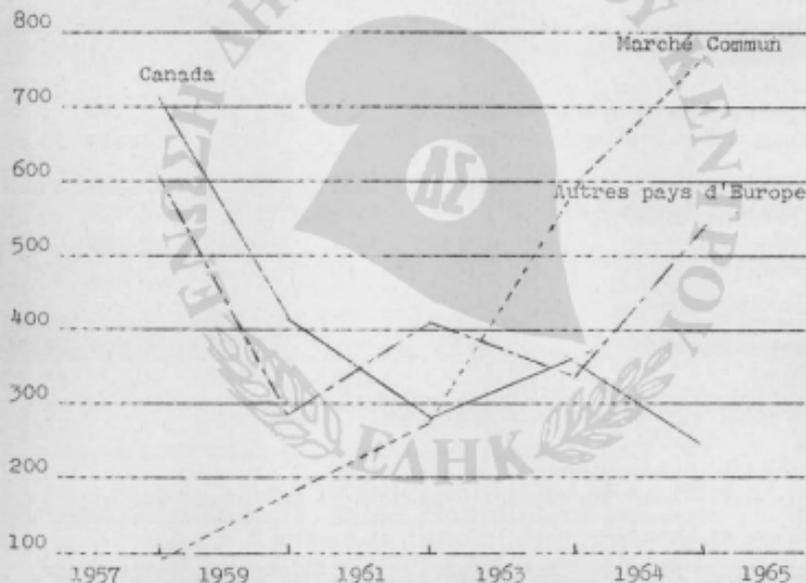
Pays ou régions	1950	1957	1964	1965
C.E.E.	637	1.680	5.426	6.256
dont :				
Rép. Féd. d'Allemagne	204	581	2.082	2.417
France	217	464	1.446	1.584
Italie	63	252	850	972
Belgique/Luxembourg	69	192	455	585
Pays-Bas	84	191	593	698
Royaume-Uni	847	1.974	4.547	5.119
Scandinavie	114	202	555	646
Suisse	25	69	948	1.116
Espagne	31	44	196	264
Autres pays d'Europe occidentale	79	182	437	494
Total pour l'Europe occidentale	1.733	4.151	12.109	13.894
Canada	3.579	8.769	13.796	15.172
Amérique latine	4.445	7.434	8.894	9.371
Asie	1.001	2.019	3.112	3.611
dont :				
Japon	19	185	598	676
Afrique	287	664	1.685	1.904
Reste du monde	743	2.225	4.790	5.264
Total	11.788	25.262	44.386	49.217

Source: Département du Commerce des Etats-Unis.

Le tableau montre qu'en 1965, les investissements directs des Etats-Unis (14 milliards de dollars) en Europe occidentale, laquelle compte 250 millions d'habitants, ont été inférieurs aux 15 milliards directement investis au Canada dont la population atteint à peine 19 millions. Toutefois, les investissements directs effectués en Europe ont plus que triplé depuis 1957, alors qu'au cours de la même période le taux d'accroissement des investissements analogues au Canada n'a guère fait que doubler. Il y a lieu de signaler qu'il existe plusieurs méthodes de calcul et que l'une d'entre elles évalue les investissements directs des Etats-Unis en Europe à 20 milliards de dollars pour 1965.

12. En 1950, les investisseurs directs des Etats-Unis ne fournissaient que 2 % des nouveaux investissements effectués en Europe dans l'infrastructure et l'équipement, alors qu'en 1965 le chiffre correspondant était de 5,5 %. A la même époque, l'Europe a bénéficié du quart de l'ensemble des investissements des Etats-Unis à l'étranger, alors qu'elle n'en recevait que 10 % en 1950. Comme le montre le graphique ci-après, cet accroissement était dû essentiellement à une augmentation massive des investissements des Etats-Unis dans les pays du Marché Commun.

Le flux des nouveaux investissements directs  
des Etats-Unis (en milliards de dollars)



Source : Département du Commerce.

L'influence américaine est cependant beaucoup plus forte que ne le laisserait supposer le chiffre précité de 5,5 %. Il est de la plus haute importance de noter à ce propos que les investissements directs des Etats-Unis sont concentrés dans un petit nombre d'industries hautement techniques qui possèdent des taux de croissance rapide et qui exercent une action décisive sur la vie économique du pays, comme le pétrole, l'industrie automobile, les produits chimiques, ou qui sont susceptibles de l'exercer dans un proche avenir, comme l'électronique et les ordinateurs.

13. Comment se présentent maintenant les investissements européens aux Etats-Unis ? Le tableau suivant fournit quelques chiffres intéressants.

Balance des investissements entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale (en milliards de dollars)

	Investissements américains en Europe			Investissements européens aux Etats-Unis		
	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>
Investissements à long terme :	15.3	17.5	19.1	16.2	17.7	18.3
parmi lesquels :						
investissements directs	10.4	12.1	13.9	5.5	5.8	6.1
actions de société	2.3	2.1	1.9	9.2	10.2	10.5
obligations	0.8	0.8	0.9	0.5	0.6	0.6
créances bancaires et divers	1.8	2.5	2.4	1.0	1.1	1.1
Crédits et créances du Gouvernement des Etats-Unis	7.0	7.4	7.4	-	-	-
Capitaux à court terme	2.9	3.0	2.0	13.7	15.6	15.8
Total	25.2	27.9	29.6	29.9	33.3	34.1

Source : Département du Commerce des Etats-Unis.

Comme on le voit sur ce tableau, les investissements américains à long terme en Europe correspondent à peu près aux investissements européens aux Etats-Unis. La comparaison des chiffres révèle cependant une différence significative : les investissements européens directs effectués aux Etats-Unis n'ont représenté que 5.800 millions de dollars alors que les investissements directs des Etats-Unis en Europe se sont élevés à 12.100 millions de dollars. Le fait est que les investissements européens sont essentiellement des investissements de portefeuille dans les sociétés américaines, tandis que ceux des Etats-Unis sont des investissements directs et apportent à l'Europe de nouvelles techniques et un nouvel outillage.

### III. Problèmes et propositions

14. L'Assemblée Consultative s'est maintes fois déclarée convaincue que l'interdépendance des Etats-Unis et de l'Europe occidentale devait prendre la forme d'un partnership atlantique. Or, un partnership ne peut fonctionner que si les deux partenaires sont puissants.

15. Dans le domaine de la science et de la technologie appliquées, les Etats-Unis ont à l'heure actuelle une avance considérable et il en va de même pour leurs investissements directs au-delà de l'Atlantique.

#### A. Fossé technologique et exode des cerveaux

16. Le fossé technologique n'est pas dû à une pénurie qualitative de "cerveaux" européens capables d'assimiler les théories scientifiques et techniques. La science et la technologie américaines doivent beaucoup aux découvertes réalisées en Europe et dans certains domaines celle-ci arrive même en tête. Il s'agit plutôt d'une pénurie quantitative de chercheurs et de techniciens, jointe à une certaine inaptitude de la part de l'Europe à convertir rapidement les résultats de ses recherches fondamentales en une technologie appliquée et en de nouveaux produits industriels, comme à une inaptitude du même ordre à organiser et à commercialiser ses réalisations. On peut, pour être plus précis, énumérer certaines des raisons auxquelles on a imputé le retard technologique.

- a) Les Etats-Unis dépensent plus que l'Europe pour la recherche et le développement. Aux Etats-Unis l'appui du gouvernement est plus important (ce qui est encore vrai lorsqu'on déduit les recherches militaires avec leurs moindres possibilités d'application industrielle).

- b) "L'Europe est faible du point de vue pédagogique et cette faiblesse paralyse gravement son développement. Elle est faible en ce qui concerne l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation des cadres de direction." (Robert S. McNamara, Secrétaire à la Défense des Etats-Unis).
- c). Dans les industries modernes fondées sur la science, la dimension accroît la capacité compétitive. Le marché américain est vaste, tandis que l'Europe se subdivise en de petits marchés et en des industries nationales relativement modestes.
- d) Aux Etats-Unis il existe des rapports étroits et continus entre les gros fabricants, les universités et les instituts de recherche financés par l'Etat - exemple d'une fertilisation réciproque très efficace qui permet les innovations et la commercialisation des nouveaux produits, et que l'on ne retrouve que rarement en Europe. Le "retard technologique" est en quelque sorte un "retard de gestion".

#### B. Investissements de part et d'autre de l'Atlantique

17. En matière d'investissements "transatlantiques", le tableau de la page 7 nous apprend que, si les investissements à long terme des Etats-Unis en Europe correspondent sensiblement aux investissements à long terme de l'Europe aux Etats-Unis, il existe une différence importante. L'Europe n'est qu'un commanditaire des sociétés américaines, tandis que les Etats-Unis jouent véritablement un rôle actif. Leurs investissements directs en Europe se sont d'ailleurs intensifiés au cours des dernières années.

Il est difficile de prévoir l'évolution future. L'un des stimulants qui favorisait les investissements américains en Europe a disparu. L'"écart de rentabilité" qui jouait en faveur de cette dernière (en raison d'une croissance plus rapide et d'une main d'oeuvre à bon marché) a cessé d'exister, mais d'autres facteurs peuvent se révéler décisifs.

18. Les investissements directs des Etats-Unis ont suscité en Europe des critiques et des oppositions. On a prétendu à grands cris que les groupes financier et commerciaux des Etats-Unis étaient en train d'occuper des positions-clés dans certains secteurs plus ou moins stratégiques de l'industrie, qu'ils étaient guidés par des considérations étrangères sans rapport avec les intérêts généraux du pays d'accueil et qu'ils étaient injustement avantagés du fait des énormes ressources financières ou autres dont disposaient les sociétés mères américaines.

Une bonne part de ces critiques sont manifestement partiales ou exagérées, et il ne faut pas oublier que l'afflux des capitaux privés en provenance des Etats-Unis a été après la guerre et demeure à l'heure actuelle un stimulant puissant pour le développement industriel et la croissance économique de l'Europe.

19. Il est intéressant de noter que, dans une déclaration faite le 13 mars 1967, l'Union des Industries de la C.E.E. (UNICE) recommandait une politique positive et libérale à l'égard des investissements américains dans la Communauté, tout en précisant qu'il y avait lieu d'en surveiller attentivement le mouvement. Selon l'UNICE, les investissements américains ne devraient pas s'accroître à un point tel que l'économie de certains pays européens ou de certains secteurs d'activité importants devienne par trop tributaire de décisions essentiellement dictées par les nécessités de la politique économique des Etats-Unis, ou de décisions prises par la direction de firmes américaines. L'UNICE ajoutait toutefois : "A l'heure actuelle, l'ampleur des investissements américains ne justifie en aucune façon les appréhensions que certains s'efforcent d'accroître."

### C. Possibilités d'action

20. Que peut-on donc faire en Europe, aux Etats-Unis ou dans ces deux régions à la fois, pour réaliser une interdépendance équilibrée des deux puissants partenaires ? L'Europe n'a pas besoin de mendier - elle ne se présente pas les mains vides, loin de là. Le nombre d'inventions dues à la technologie civile européenne n'est pas négligeable. L'Europe est pour le moins à égalité en ce qui concerne, par exemple, la métallurgie, les matières plastiques, les fibres synthétiques et les transports. Les Etats-Unis ont même dû recourir à une politique protectionniste pour lutter contre la concurrence européenne dans le domaine des transports maritimes et dans quelques autres secteurs d'activité.

Parmi les mesures qu'il y aurait lieu de prendre figurent, à notre avis, les suivantes :

- a) Il faut créer un marché financier puissant et bien articulé, aux dimensions de l'Europe, et encourager l'épargne européenne à fournir une proportion accrue des capitaux nécessaires au développement industriel et économique du continent. C'est là une condition préalable à l'instauration d'un meilleur équilibre entre les marchés des capitaux de part et d'autre de l'Atlantique et entre le flux des capitaux nécessaires dans les deux sens (le présent document ne traite pas la question complexe de la liquidité internationale et des réserves de devises).

- b) Il faut redoubler d'efforts en vue de réduire les droits de douane et d'éliminer les diverses barrières non tarifaires, administratives ou autres, qui freinent le commerce transatlantique. Nous pensons que nos amis américains peuvent faire beaucoup pour faciliter l'entrée des importations en provenance d'Europe. L'heureux aboutissement du Kennedy Round ne constituerait qu'une première étape. L'élargissement de la C.E.E. à l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe est une condition sine qua non.
- c) La réalisation de l'union économique dans une Communauté Economique Européenne élargie devrait comporter une communauté technologique visant à entreprendre de nouvelles opérations communes dans des domaines où il est indispensable de mener de concert les recherches scientifiques et de mettre en commun les connaissances techniques, les compétences administratives et les ressources financières (E.N.E.A., Euratom, C.E.R.N. etc.)

Les organisations européennes compétentes en matière de recherche et de technologie spatiales (CECEES, C.E.R.S., C.E.T.S) devraient coordonner leurs efforts pour réaliser dans ces domaines un programme commun. Comme l'a dit Layton, les ressources consacrées aux recherches aéronautiques et spatiales risquent fort d'être, du point de vue commercial, dilapidées et drainées vers une industrie américaine beaucoup plus puissante, à moins que l'Europe ne fasse bloc et ne négocie ensuite avec l'Amérique comme une force unie et puissante. L'un des buts poursuivis doit être d'accélérer le développement en Europe d'une industrie des calculatrices, puisque ce marché jouera probablement dans un proche avenir un rôle des plus importants dans la croissance économique.

Une Communauté technologique européenne de ce type déclencherait un processus d'intégration qui aiderait à résoudre le problème qui constitue l'exode des cerveaux et le fossé technologique. Toutefois, ce fossé est maintenant si large que les moyens et les ressources de l'Europe ne suffiraient pas à eux seuls à le combler. Nous sommes donc prêts à accueillir toute suggestion venant de nos amis américains.

./.

- d) L'Europe doit relever le défi que représente la supériorité matérielle des concurrents américains et y répondre par des mesures variées tendant à favoriser la concentration et la spécialisation de ses propres industries. Il y aurait lieu de promulguer une législation européenne sur les sociétés en vue de faciliter la constitution de grandes compagnies européennes, notamment dans les secteurs de l'industrie où les économies dimensionnelles et la concentration des ressources affectées à la recherche revêtent une importance particulière.
- e) La nécessité d'avoir, dans certains secteurs de l'industrie, de grandes sociétés multinationales ne doit pas aboutir à des monopoles susceptibles de paralyser par la suite le développement et la croissance économique. Il faut instaurer une coopération entre les organismes antitrust de l'Europe et des Etats-Unis. Les absorptions et les fusions importantes devraient faire à cet égard l'objet d'un examen.
- f) Les sociétés américaines en Europe devraient, autant que possible, se transformer en sociétés multinationales. Il semble que nous assistions à une évolution dans ce sens. En 1957, 75 % des établissements européens bénéficiant d'investissements directs en provenance des Etats-Unis étaient pour plus de 95 % aux mains de sociétés américaines. Mais, en 1964, près de la moitié des nouvelles opérations commerciales des Etats-Unis en Europe consistait en différents types d'association.

21. La Conférence de Fontainebleau sur la Coopération atlantique et la Croissance économique, organisée en 1965 par l'Institut européen d'Administration des affaires et l'Institut atlantique, a notamment présenté les suggestions ci-après touchant le rôle des sociétés internationales, suggestions que notre rapporteur estime très intéressantes :

Les sociétés multinationales devraient :

- (a) Exploiter des installations de recherche et de développement dans le pays d'accueil, et contribuer ainsi à renforcer sa puissance technique et empêcher un "exode des cerveaux".

./.

- (b) Permettre aux Européens et aux Américains de participer dès le début à la création d'un produit nouveau, ce qui écarterait le danger de voir des produits nouveaux de la technique américaine lancés d'abord sur le marché américain et vendus plus tard seulement en Europe.
- (c) Placer aussi souvent que possible des ressortissants du pays d'accueil à des postes de gestion importants.
- (d) Décentraliser l'adoption des décisions.

#### IV. Conclusions

22. Comme nous l'avons vu, l'interdépendance atlantique est, dans les relations actuelles de l'Europe et de l'Amérique du Nord, un fait acquis d'une importance vitale ; elle fait intimement partie de la trame économique et sociale de nos deux continents. Dans ces conditions nous ne pouvons raisonnablement la désavouer ou trouver un quelconque avantage à lui tourner le dos et à nous efforcer d'accomplir notre destinée en nous isolant les uns des autres. Il ne saurait non plus être question que l'Europe consente une forme quelconque de suzeraineté américaine sur sa vie économique, ambition qui d'ailleurs n'existe pas. Comme l'a dit le regretté Président Kennedy, l'interdépendance atlantique doit être une association de partenaires égaux.

23. C'est en grande partie par notre faute que nous autres, Européens, nous trouvons être les plus faibles. Nous pouvons virtuellement, en conjuguant nos ressources nationales, constituer une force comparable à celle de l'Amérique du Nord, mais nous sommes malheureusement encore loin d'avoir réalisé notre propre intégration. La conscience de la faiblesse qui découle de nos divisions nous rend souvent hypersensibles à tout ce qui peut impliquer une dépendance ou être interprété dans ce sens. Nous ne devons jamais perdre de vue cet aspect psychologique dans tous les rapports que nous entretenons.

24. Nous devons en Europe poursuivre sans relâche et sans délai l'intégration de nos ressources économiques, financières, scientifiques et techniques.

25. Des échanges de vues comme ceux auxquels notre Assemblée procède depuis quelques années avec nos amis d'Amérique du Nord sont des plus fructueux en tant qu'ils permettent de dissiper les malentendus qui surgissent dans nos relations mutuelles. Le présent document ne constitue qu'une modeste tentative d'aborder certains des problèmes que l'on pourrait discuter à cette session. Il se pourrait que certaines déclarations ou questions qui figurent dans le rapport eussent un accent de provocation. J'espère toutefois qu'elles ne seront pas une cause d'irritation ou qu'elles ne feront que stimuler un débat constructif.

Lorsque nous parlons du fossé technologique nous ne devons pas oublier qu'il en est un autre plus grand encore - aussi bien dans la technologie que dans le niveau de vie - entre les pays riches d'une part, et les pays en voie de développement d'autre part. La croissance économique implique une responsabilité accrue à l'égard de ces derniers. Le second thème des échanges de vues que nous aurons avec nos amis américains et qui fera l'objet d'un document établi par mon collègue M. de la Vallée Poussin sous le titre "Méthodes et objectifs européens et nord-américains de l'aide aux pays en voie de développement vingt ans après le Plan Marshall", est donc, à notre avis fort bien choisi.